

Dakar le, 1^{er} Juillet 2019

Procès Verbal de la Réunion N°4 du Comité National

Activité : Réunion ordinaire		Lieu : Siège du CN-ITIE
Le lundi 1^{er} juillet 2019 à 10 heures, s'est tenue une réunion des membres du Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives du Sénégal au Siège du Secrétariat Permanent, pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour : 1. Etat d'avancement de la production du Rapport ITIE 2018 2. Compte rendu de la Conférence Mondiale 3. Compte rendu du CA 4. Divers :		
Date : 01-07-2019	Début : 10 h 00 mn	Fin : 13 h 05 mn
Participants	Voir feuille de présence	
Points échangés	L'ordre du jour présenté a été adopté sans amendement. Le procès-verbal de la réunion précédente en date du 11 juin 2019, adopté I/ Etat d'avancement de la production du rapport (Présentation SPA) Il a été rappelé que les déclarations des entités publiques ont été reçues. Pour les entreprises, la réception des formulaires de déclaration est prévue entre le 3 et le 24 juillet 2019. Ensuite, le lancement du recrutement de l'AI sera fait. Après la présentation du SPA, quelques membres du CN-ITIE ont pris la parole pour des commentaires : - Au sujet des déclarations de la douane : il a été rappelé que quelques correctifs vont être apportées aux données pour en garantir la fiabilité ; - Au sujet des déclarations de la DMG : Il a été dit que les retards de soumission sont dus aux changements intervenus mais le nécessaire sera fait. - Au sujet du recrutement de l'AI : Il a été souligné que quelques points devraient être clarifiés au niveau de la procédure; - Pour la rédaction de la partie contextuelle : Il est attendu des membres du CN-ITIE, l'envoi de contributions. Le délai de réception a été fixé au 06 juillet 2019; II/ Compte rendu de la conférence de Paris tenue les 18 et 19 juin à	

Paris

La Présidente a fait le point sur :

- les problèmes de visas qui ont empêché les représentants du CN-ITIE de se joindre aux membres de la délégation.
- En outre, elle a indiqué qu'elle va saisir les services du Protocole pour obtenir des visas de longue durée pour tous les membres du CN-ITIE. Les membres de la délégation ont donné leur point de vue sur la bonne participation du Sénégal.
- Un membre a rappelé la nécessité d'avoir des passeports diplomatiques pour faciliter les déplacements à l'étranger pour le compte de l'ITIE.

III/ Compte rendu des réunions du Conseil d'Administration (17-18-19-20 Juin 2019)

Un point a été fait sur le lancement officiel de la Norme ITIE 2019 à Paris. Aussi, les membres de la délégation ont évoqué la lettre envoyée au Conseil d'Administration de l'ITIE par un ancien ministre, et salué la réaction du Président de l'ITIE internationale qui a insisté sur le fait que le Sénégal a été Validé sur la base de la Norme ITIE.

A la suite de cette introduction par la Présidente du CN-ITIE, quelques commentaires ont été faits par les membres du Comité national ITIE :

- Les représentants de la Société Civile au sein du CN-ITIE ont exprimé leur désapprobation vis-à-vis de la plainte déposée auprès du Conseil d'Administration de l'ITIE internationale pour demander la suspension du Sénégal. Ils ont tenu à préciser qu'ils ne soutiennent pas ce genre d'action et ont renouvelé leur soutien au processus ITIE. Enfin, ils ont rappelé qu'il faudra tout mettre en œuvre pour communiquer sur le processus ITIE au Sénégal.
- La Présidente a évoqué la manifestation qui a eu lieu à Paris et est revenue sur le point de vue du Conseil d'Administration sur cette question.
- Il a été précisé que les efforts de communication doivent être renforcés au niveau national afin d'améliorer le débat sur la gouvernance du pétrole et du gaz.

En outre, des membres du CN-ITIE ont relevé la nécessité d'avoir un bon leadership dans ce genre de situations et mettre en place la stratégie de communication pour anticiper sur les débats qui peuvent survenir. Le CN-ITIE doit faire des recommandations au gouvernement, et aller au-delà des rapports.

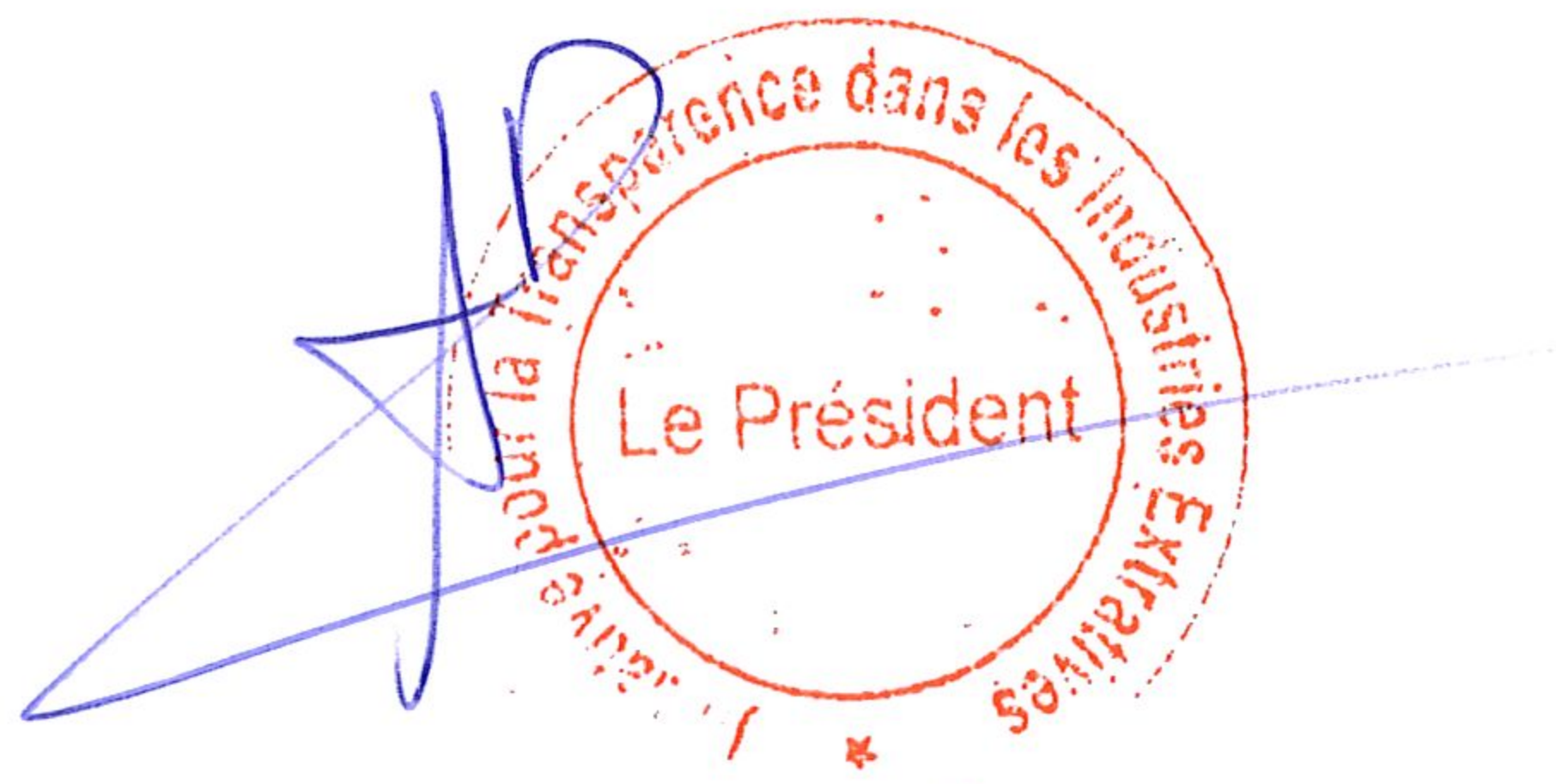
D'autres ont souligné l'intérêt de trouver une stratégie pour une mise en œuvre correcte des recommandations.

Il est demandé de veiller à ce que les mêmes recommandations ne reviennent

	pas. En revanche, il est noté une insuffisance dans la mise en œuvre des recommandations issues des rapports ITIE et du Rapport de Validation du Sénégal. Certains membres suggèrent d'activer le Comité de suivi sur les recommandations. III/ Introduction sur les changements de la Norme ITIE (Présentation SPA) - Tenir une séance sur les nouvelles exigences de la Norme et faire venir si possible un expert du Secrétariat international de l'ITIE ; - Anticiper sur les nouvelles exigences ; - La prise en compte des priorités nationales ; - Documenter davantage le contenu local ; élaborer la partie contextuelle ; - Trouver davantage d'informations sur l'impact sur l'environnement ; - S'assurer de l'intégration des dispositions de l'ITIE dans le code de l'environnement ; IV/Compte rendu de la 12^{ème} Réunion plénière du Dialogue sur les Politiques de développement axé sur les ressources naturelles (Paris 20-21 juin 2019). Le SPA a fait le point sur la participation du CN-ITIE à l'OCDE. Les points suivants ont été abordés : - La transparence dans le processus de sélection et de ventes des matières premières ; - La participation de PETROSEN ; - Les principes directeurs pour les contrats durables (flexibilité, impact) ; - La création d'infrastructures partagées (Afrique du Sud, mine de Charbon) ; Sénégal (cas de GCO ; le fer de Falémé)) ; - La maintenance d'infrastructures par les entreprises ; - L'exemple de la Guinée (partenariat public-privé). V/ Actualités et perspectives Des recommandations ont été formulées afin d'améliorer la mise en œuvre de l'ITIE.
Décisions	- Faire travailler certaines commissions ; - Travailler sur le plan de communication avec la Commission Communication; - Tenir une séance sur les nouvelles Exigences de la Norme ; - communiquer sur le rôle et la mission de l'ITIE ; - Trouver un prétexte pour communiquer et ne pas attendre la publication du rapport ; - Diversifier la communication ; - Définir le moment opportun pour communiquer ;

	- Avoir une démarche neutre pour ce qui est de la Communication ; - Finaliser le décret en cours de révision prenant en compte le financement du CN-ITIE et la question des suppléants ; - Trouver un financement pérenne pour l'ITIE
Divers	Au titre des divers, il est rappelé d'améliorer les actions des différents collègues - L'application du code de conduite (trouver un moyen de l'opérationnaliser) ; - Documenter les conditions d'octroi des permis et licences (préciser les critères et proposer les réformes) ; - Tenir un débat avec chaque Collège (Administration, Société Civile, Secteur Privé) ; - Le représentant de la DMG annonce son affectation à Kaolack ; - Etudier la possibilité de rembourser les frais de visa (envoyer les factures) ; - La tenue de la concertation nationale sur le contenu local a été annoncée ; - La Présidente a informé les membres du CN-ITIE du départ de la Responsable administrative et Financière du Secrétariat technique et du projet de réorganisation du Secrétariat.

La Présidente de séance




Le Secrétaire de séance

